



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 13 novembre 2014,

### Comité départemental de financement de l'économie Situation des entreprises en Vendée

Le Comité Départemental de Financement de l'Économie (CDFE) qui associe le secteur bancaire, les chambres consulaires et les syndicats interprofessionnels représentant les entreprises s'est réuni ce jour à la préfecture. Les indicateurs économiques présentés ont permis d'évaluer l'activité économique et la situation des entreprises de Vendée.

#### L'évolution encourageante des indicateurs pour l'emploi

En septembre 2014, on note une baisse de la demande d'emploi de - 0,6 % par rapport au mois précédent (- 0,2 % Pays de la Loire, + 0,6 %) ; mais avec une variation de +4,2 % sur un an pour la Vendée, identique à l'évolution des Pays de la Loire pour une variation de 4,3 % pour la France métropolitaine.

**La baisse de la demande d'emploi en Vendée profite essentiellement aux jeunes (- 0,9 % sur 1 mois et - 0,1 % sur 1an) et plus particulièrement aux jeunes femmes (- 4,7 % sur 1 mois et - 2,2% sur 1 an).**

**En revanche, la progression se poursuit pour les chômeurs de longue durée de manière assez soutenue : 1,4 % sur 1 mois et + 14,2 % sur 1 an.**

Au 2<sup>ème</sup> trimestre, l'emploi salarié progresse de +0,2 % en Vendée (+0,3 % pour la région Pays de la Loire ; +0,1 % pour la France métropolitaine).

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2014, le taux de chômage en Vendée avec 8,3 % affiche une valeur inférieure à celle enregistrée au niveau régional (8,6 %) et au niveau national (9,7 %).

De janvier à octobre 2014, le nombre de licenciements économiques affiche une baisse de -28,8 % pour la Vendée par rapport à la même période en 2013. En outre, au 2<sup>ème</sup> trimestre 2014, les intentions d'embauche des entreprises vendéennes ont augmenté de +3,1 % par rapport au trimestre précédent (+1,8%).

Au total, en Vendée, sur un an, le nombre d'offres d'emploi enregistrées connaît une évolution de +3,4 %.

.../...





## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **L'activité globale des entreprises dessine une légère amélioration mais appelle vigilance sur certains secteurs**

La mobilisation du dispositif d'activité partielle connaît une diminution dans son utilisation mais les chefs d'entreprise sont prudents et les demandes prévisionnelles sont en augmentation :

- au 31/10/2013 : 2 415 811 heures autorisées et 509 723 heures utilisées
- au 31/10/2014 : 2 811 028 heures autorisées et 342 718 heures utilisées

Les liquidations judiciaires et redressements judiciaires prononcés au 30 septembre 2014 sont en recul respectivement de - 3,7% et - 9,7 % par rapport à 2013.

Le chiffre d'affaires global des entreprises de Vendée avec +0,60 % sur un an est supérieur à l'évolution du niveau régional (+0,10%) et national (-2,4%).

Cependant, l'analyse par secteur d'activité met en évidence une répartition inégale de l'activité. Il est à noter une **vigilance particulière** face à la baisse significative du chiffre d'affaires au 2<sup>ème</sup> trimestre **dans le secteur du bâtiment** (-7,3%) par rapport à la même période en 2013. Toutefois, la comparaison septembre 2014/septembre 2013 fait apparaître une évolution positive de + 2,60%.

Cette baisse d'activité laisse toutefois place à une reprise des autorisations de construire sur les 3 mois de juin à août 2014 (+70%) ; la hausse est cependant plus relative sur les 3 mois de juillet à septembre 2014 (+14 %).

### **Le crédit impôt compétitivité emploi : un outil bien mobilisé en 2014**

Les restitutions du CICE 2014 au 10 novembre 2014 concernent 3536 entreprises de Vendée et correspondent à un montant de 21,79 M€. Par ailleurs, le montant des restitutions sur les résultats s'élève à 31,4 M€.

Au 30 septembre 2014, 132 entreprises vendéennes ont déposé un dossier de préfinancement du CICE.

\*\*\*\*\*

Dans ce contexte, l'accompagnement des entreprises en difficulté doit se faire le plus en amont possible pour permettre la mobilisation des outils de prévention (saisine de la commission des chefs de services financiers, médiation du crédit, médiation inter-entreprises, procédures préventives auprès du tribunal de commerce...).

Les différents services travaillent en lien avec les représentants des entreprises pour mener des actions d'information auprès de leurs adhérents.

